

EN ORIENT.—Nous avons signalé, dès notre première livraison, un incident soulevé par le gouverneur-général du Liban, Naoun-Pacha, au sujet de l'élection du successeur du patriarche grec-melchite Mgr. Grégoire Youssef. Ce fonctionnaire avait fait savoir aux évêques grecs-catholiques que le gouvernement ottoman tiendrait pour nulle et non avenue l'élection du nouveau patriarche, si elle avait lieu "avec l'ingérence d'un étranger." Ceci visait le délégué apostolique Mgr. Duval, qui dut remettre l'élection à une date indéterminée, et "aurait eu pour effet, dit un correspondant auquel nous empruntons ces détails, d'empêcher, si l'exemple de Naoun-Pacha eût été suivi, tous les rites orientaux unis à Rome, et dont la France a la protection de pourvoir au remplacement de leurs chefs spirituels."

Or cet incident vient d'être vidé, à l'avantage de la France et des catholiques, selon ce que nous apprend une note publiée par le *Temps* de Paris, et datée de Beyrouth, le 15 janvier. Voici le texte de cette communication :

"Le conseil des ministres de l'empire ottoman, à la suite des démarches pressantes de l'ambassade de France, a reconnu que le délégué apostolique avait assisté aux synodes tenus antérieurement en vue d'élire le patriarche Melchite. Il a donné l'ordre au gouverneur général du Liban de laisser le synode se réunir pour donner un successeur à feu Mgr Youssef. *Le locum tenens*, après s'être entendu avec Mgr Duval, représentant du Saint Siège en Syrie, doit convoquer sous peu les évêques membres du synode.

Cet incident, soulevé par certains hauts fonctionnaires, qui s'étaient faits complices d'intrigues dirigées contre notre influence, peut aujourd'hui être considéré comme réglé en faveur des droits de protection que nous assurent les traités sur les chrétiens d'Orient unis à Rome."

Tout est bien qui finit bien.

14 Février 1898.